

---

# Des simulations parlementaires à destination de futurs enseignants du secondaire supérieur et de futurs pédagogues

Ariane Baye<sup>1</sup>, Nathalie François<sup>\*†</sup>, and Aurore Michel<sup>‡</sup>

<sup>1</sup>Analyses et Interventions dans les domaines du Décrochage et de l'Exclusion (AIDE) – Université de Liège Faculté de Psychologie, Logopédie et Sciences de l'Éducation Département des Sciences de l'Éducation Quartier Agora Place des Orateurs, 2 (Bât. B32) 4000 Liège (Sart-Tilman), Belgique

## Résumé

Cette communication exposera un dispositif de simulations parlementaires, inspiré du Parlement Jeunesse de la Fédération Wallonie Bruxelles, rassemblant des étudiants issus des masters à finalités didactiques et AESS ainsi que des étudiants issus du master en Sciences de l'Éducation. Le dispositif s'inscrit dans celui d'un apprentissage coopératif dans des contextes de classes socialement et culturellement hétérogènes. Il vise différents objectifs et notamment de placer les étudiants en situation de vivre une tâche de haut niveau où l'hétérogénéité et la diversité sont nécessaires pour atteindre le but poursuivi, en l'occurrence, l'élaboration et l'amendement et le vote de décrets portant sur différentes facettes de l'enseignement. Des objectifs corollaires, davantage politiques, sont également poursuivis. En effet, l'immersion dans un processus législatif est susceptible d'améliorer, chez les étudiants, leurs attitudes relatives à la politique et leur connaissance du système démocratique. Le dispositif vise également à faire converger des curriculums de futurs professionnels de l'éducation dans la mesure où il rassemble des étudiants en master en sciences de l'éducation ainsi que les futurs agrégés ou masters à finalité didactique.

### Dispositif

Dans le cadre d'un cours obligatoire de leur cursus, les étudiants du master en Sciences de l'Éducation sont invités à construire, notamment sur la base de recherches scientifiques, des décrets portant sur différents aspects de l'enseignement, par exemple, le redoublement, l'aide à la réussite, les rythmes scolaires, la mixité sociale... Les décrets sont présentés et votés lors de deux journées de simulations parlementaires où la députation est composée des étudiants des masters à finalité didactiques et AESS. La première journée est essentiellement consacrée à un travail en commission au sein de laquelle un décret est discuté et amendé. La seconde journée se déroule en séance plénière et amène les députés à se prononcer sur quatre décrets travaillés la veille en commission. Ceux-ci font encore l'objet d'éventuels amendements et sont alors votés.

Les échanges, qu'ils soient tenus en commission ou en séance plénière, sont régulés par un ensemble de règles. Ainsi, les députés sont invités à tenir des débats constructifs visant

---

\*Intervenant

†Auteur correspondant: n.francois@ulg.ac.be

‡Auteur correspondant: aurore.michel@ulg.ac.be

l'amélioration du décret travaillé. Que ce soit en séance plénière ou en commission, un président organise les échanges en gérant la prise de parole, en faisant respecter un couloir de communication et en veillant à proscrire les adresses personnelles.

Ce processus prend la forme d'une situation volontairement non authentique (simulation) mais le caractère très codifié est justement un élément de gestion de l'hétérogénéité que les étudiants sont invités à analyser en vue d'une transposition dans leur activité professionnelle.

**Mots-Clés:** formation des enseignants, simulations parlementaires, hétérogénéité